

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3646 - JEUDI 26 DÉCEMBRE 2019



Les leaders de Lamuka lors d'une conférence de presse le 26 juillet à Lubumbashi

OPPOSITION

La plate-forme Lamuka dans la tourmente

« Il faut faire la guerre au Rwanda pour rétablir la paix dans la région », a déclaré l'ex-Premier ministre, Adolphe Muzito, au cours d'une conférence de presse animée le 23 décembre dernier à Kinshasa, accusant au passage Kigali d'être derrière les violences armées ré-

currentes dans la partie est de la RDC. Une approche que ne partagent pas ses pairs, Moïse Katumbi et Jean Pierre Bemba, qui l'exhortent à revenir sur ses dires. Tout en se désolidarisant énergiquement de ces propos, Jean Pierre Bemba et Moïse Katumbi

ont, dans un communiqué conjoint, tenu à rappeler qu'au regard du droit international et des accords bilatéraux avec ce pays voisin, une telle démarche ne peut en aucun cas recevoir l'approbation des forces vives locales.

Page 2

FÊTE DE LA NATIVITÉ

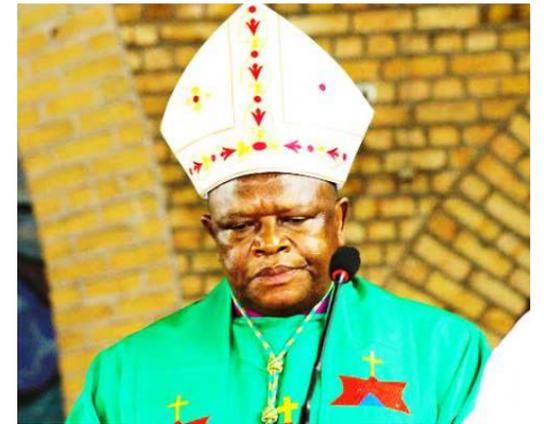
Le cardinal Fridolin Ambongo interpelle la classe politique sur le sort des Congolais

C'est un message pathétique empreint de nationalisme que le quatrième cardinal de l'histoire de l'Église catholique romaine de la RDC a adressé à des compatriotes lors du réveillon de la fête de Nativité célébrée dans la nuit du 24 au

25 décembre à la cathédrale Notre-Dame du Congo. L'occasion était donnée au cardinal Fridolin Ambongo d'interpeller la conscience des acteurs politiques congolais, par rapport aux défis qui sont les leurs dans le processus de développe-

ment du pays, et d'encourager les acteurs politiques, quelles que soient leurs divergences, à se dépasser pour travailler ensemble à la promotion du bien-être de tous les Congolais.

Page 3



Le cardinal Fridolin Ambongo

INTERVIEW

Tony Bolamba : « Nous devons réduire le train de vie du gouvernement »



Le gouverneur honoraire Tony Bolamba

Commentant l'actualité politique du pays, l'ancien gouverneur de la province de l'Equateur livre, au détour d'un entretien à bâtons rom-

pus avec « Le Courrier de Kinshasa », ses idées-forces en rapport avec la marche du pays à l'aune du discours du chef de l'Etat prononcé devant les deux chambres du Parlement. Tony Bolamba approuve, par ailleurs, la proposition de changer les méthodes de désignation des gouverneurs, vu le réveil des démons du tribalisme au pays. Il suggère que les gouverneurs soient nommés par ordonnance présidentielle mais qu'ils soient des non-originaires comme c'était le cas sous la deuxième République ou qu'ils soient élus le même jour que le président de la République.

Page x

RÉGIDESO

Bientôt une usine de traitement d'eau potable à Kinshasa ouest



Pose de la première pierre de la construction de l'usine de traitement d'eau potable de Binza Ozone

Les habitants de la périphérie ouest de Kinshasa ont de bonnes raisons de jubiler après la cérémonie de la pose, par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, de la première pierre de la phase 1 du complexe industriel du traitement d'eau

potable de la Régideso en gestation. La cérémonie y afférente a eu lieu le mercredi 25 décembre sur le site de cette entreprise publique situé à Binza Ozone dans la commune de Ngaliema. L'événement valait la chandelle. La cérémonie, sobre

dans son agencement, s'est négociée en présence de plusieurs personnalités politico-administratives, du monde des affaires mais aussi des partenaires financiers et techniques de la Régideso.

Page x

ÉDITORIAL

Gratuit

Le mot est du pape François décrivant, lors de son homélie pour Noël, le 24 décembre, l'amour que Dieu porte à ses enfants, les terriens que nous sommes.

L'amour de Dieu est « inconditionnel » et « gratuit » expliquait le souverain pontife, comme pour rappeler aux uns et aux autres qu'en tout état de cause, ce que le Très Haut accomplit pour chacun d'eux, au jour le jour, ne dépend que de lui-même, et non pas de ce qu'ils pensent de lui.

A leur tour les fidèles catholiques réunis en terre palestinienne de Bethléem pour célébrer Noël écoutaient un autre message d'humilité délivré dans la ville de naissance du Christ. Les responsables religieux invoquaient l'espoir qui n'est jamais perdu dans le combat pour conjurer les malheurs du monde actuel. Ils soulignaient combien les politiques étaient en difficulté devant les nombreux problèmes auxquels les populations font face partout et qu'elles expriment à travers les manifestations de rues parfois violentes.

Conclusion de ce qui précède, les officiants de la messe de Bethléem invitaient à garder l'espoir que par les énergies qu'elles portent, les générations futures parviendront sans nul doute à sauver l'humanité des tracas qui l'enserrent aujourd'hui. Autant donc croire au futur des nations, à un futur meilleur pour tous.

Parfois, faire de bonnes choses ne coûte pas grand-chose. En ce sens, le sourire que l'on peut offrir à ceux qui dans ces moments de fêtes sont dans le besoin ou dans la souffrance, peut être ce quelque chose de gratuit dont les bienfaits résistent au temps. Beaucoup l'ont compris qui ne se privent pas, à Brazzaville, comme ailleurs, de partager le peu qu'ils ont.

Le Courrier de Kinshasa

OPPOSITION

Dissensions au sein de la plate-forme «Lamuka»

« Il faut faire la guerre au Rwanda pour rétablir la paix dans la région », a déclaré l'ex-Premier ministre au cours d'une récente conférence de presse, accusant au passage Kigali d'être derrière les violences armées récurrentes dans la partie est de la RDC. Une approche que ne partagent pas ses pairs, Moïse Katumbi et Jean Pierre Bemba, qui l'exhortent à revenir sur ses dires.



Les leaders de Lamuka lors d'une conférence de presse le 26 juillet à Lubumbashi

Les propos virulents et peu diplomatiques tenus, le lundi 23 décembre, à Kinshasa par l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito ont grandement secoué l'édifice Lamuka qui affiche déjà quelques fissures, signe que la cohésion au sein de cette plate-forme de l'opposition est désormais mise à rude épreuve. Au cours de cette sortie médiatique, l'actuel coordonnateur de Lamuka a poussé l'outrecuidance jusqu'à soutenir l'idée d'une guerre que la RDC engagerait contre le Rwanda à qui il impute la responsabilité des violences récurrentes que connaît la partie est du pays. C'est, d'après ce cadre du Parti lumumbiste unifié (Palu), la seule alternative pour espérer voir cette partie du pays recouvrer la paix. Dans le même ordre d'idées, Adolphe Muzito a exhorté la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) à jouer pleinement son rôle en tant qu'institution sous-régionale, afin de résoudre éventuellement les conflits entre ses membres. « Il faut faire la guerre au Rwanda pour rétablir la paix dans la région. Ce pays influe sur la politique congolaise. L'Ouganda aussi. Nous ne pouvons faire la paix qu'en menaçant le Rwanda, en

occupant son territoire si possible. Ce n'est pas un objectif en soi, c'est une posture si rien ne change », a indiqué Adolphe Muzito plus que jamais convaincu par la pertinence de ses propres convictions. C'est à un véritable lynchage médiatique qu'a finalement eu droit l'ex-Premier ministre Adolphe Muzito, sur fond de critiques acerbes. Ses partenaires de Lamuka, en l'occurrence, Moïse Katumbi et Jean Pierre Bemba, sont montés au créneau pour lui signifier leur désapprobation. Dans un communiqué conjoint publié quelques heures après la sortie médiatique de celui que ses partisans surnomment « Fumunsi », ces deux responsables de Lamuka se sont vite désolidarisés de lui. Pour eux, le camarade Muzito, à travers sa vision belliciste, marche à contre-courant des idéaux de leur plate-forme. « Tout en se désolidarisant énergiquement de ces propos, nous tenons à rappeler qu'au regard du droit international et des accords bilatéraux avec ce pays voisin, une telle démarche ne peut en aucun cas recevoir l'approbation des forces vives locales », peut-on lire dans ce communiqué conjoint.

Pour les deux responsables de Lamuka qui refusent de suivre leur pair dans ce qu'ils considèrent comme un égarement, le combat dans lequel leur regroupement politique s'est engagé consacre le respect des lois nationales et des prescrits internationaux. Des lois que quiconque, fût-il coordonnateur de Lamuka, ne peut enfreindre, font-ils observer. « Lamuka lutte pour l'érection d'un État de droit fort pacifié, inclusive et prospère. Toute autre considération de nature à s'écarter de cet idéal ne saurait recueillir notre soutien », soutiennent Jean Pierre Bemba et Moïse Katumbi dans leur communiqué. Et d'inviter leur collègue du Palu à revenir sur ses propos de manière à ne pas compromettre l'idéal qu'ils défendent en synergie avec les cadres et militants de Lamuka pour le bien de la population congolaise. Pour rappel, la RDC a été ravagée par deux guerres régionales (1996-1997 et 1998-2003). Le pays a longtemps entretenu des relations en dents de scie avec ses voisins du Rwanda et de l'Ouganda qu'elle accuse de vouloir le déstabiliser. A l'opposé, les deux États voisins précités considèrent la RDC comme une base arrière des milices hostiles à leurs régimes. Depuis un quart de siècle, la partie orientale du pays (Kivu et Ituri principalement) est en proie à l'insécurité en raison de la présence des dizaines de groupes armés locaux et étrangers. Entre-temps, les rapports entre la RDC et ses deux voisins, l'Ouganda et le Rwanda, se sont nettement améliorés sous le leadership de Félix Tshisekedi. Dans ce contexte, déclarer la guerre au Rwanda tel que soutenu par Adolphe Muzito risque d'amener le pays dans une voie sans issue avec des conséquences incalculables sur les Grands lacs africains, préviennent maints analystes.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliot
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉGIDESO

Bientôt une nouvelle usine de traitement d'eau potable dans la périphérie ouest de Kinshasa

Les habitants de la périphérie ouest de Kinshasa ont de bonnes raisons de jubiler après la cérémonie de la pose, par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, de la première pierre de la phase 1 du complexe industriel du traitement d'eau potable de la Régideso en gestation.

La cérémonie y afférente a eu lieu le mercredi 25 décembre sur le site de cette entreprise publique situé à Binza Ozone dans la commune de Ngaliema. L'événement valait la chandelle. La cérémonie, sobre dans son agencement, s'est négociée en présence de plusieurs personnalités politico-administratives, du monde des affaires mais aussi des partenaires financiers et techniques de la Régideso. Après le mot de bienvenu du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, qui a émis le vœu de voir se pérenniser l'élan imprimé par le chef de l'Etat à travers « *cet investissement noble ancré dans la durée* » et au bénéfice de la population kinoise en général et du district de la Lukunga en particulier, le directeur général de la Régideso a livré la quintessence du projet. Clément Mubiayi s'est d'abord félicité de l'appropriation par le chef de l'Etat, dès son avènement au pouvoir, dudit projet en s'investissant notamment pour son aboutissement via un plaidoyer soutenu mené auprès de la Banque mondiale (BM) lors de sa première visite d'Etat à New York. L'événement du jour s'inscri-

vait en droite ligne du Plan de renouvellement des unités de production et des équipements électro-mécaniques existant initié, en son temps, par la Régideso SA dans sa quête de résorber son déficit de production. L'usine d'eau potable en instance de réalisation avec un premier module de 110.000 m³/jour financé par la BM est, d'après lui, essentiellement dédiée à la population de Kinshasa/ouest. Elle comprendra, à en croire l'orateur, les ouvrages suivants : une tour d'arrivée et de répartition d'eau, des installations de la chaîne de traitement pour la première phase de 110.000 m³ par jour, la station de pompage d'eau traitée ainsi qu'un bâtiment de stockage des produits chimiques et dosage. Et d'ajouter que l'eau produite sera prélevée dans le fleuve Congo à une distance de 75 m de hauteur où sera érigée une station de pompage d'eau brute. Celle-ci, a-t-il précisé, sera amenée à l'usine de traitement par une conduite de 805 m de diamètre, longue de 3 km en passant par le camp Colonel Tshatshi. Pour le représentant pays du groupe de la BM, l'événement du jour constitue une étape majeure de l'engagement



Siège de la Régideso à Kinshasa

continue de son institution dans l'appui au secteur public en RDC. Impliqué dans le projet de fourniture d'eau potable en milieu urbain à Kinshasa, Lubumbashi et Matadi pour un financement cumulé de trois cent cinquante millions de dollars, la BM, a-t-il dit, entend accompagner les efforts du gouvernement dans la réforme du secteur pour le bien des Congolais. Tout en rassurant les consommateurs potentiels sur la qualité de l'eau qui sera produit conformément aux normes édictées par l'OMS, le délégué de WIETEC (société de droit chinois créée en 1989) a réitéré l'engage-

ment de son entreprise à tout mettre en œuvre, en tant que partenaire technique, pour la réalisation de cet ouvrage afin de continuer de mériter davantage la confiance des autorités publiques congolaises. Clôturant la série d'allocutions, le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité s'est, quant à lui, félicité de la dotation de trois cent soixante millions de dollars obtenus de la BM dont soixante millions servent au lancement du premier module censé servir près d'un million et demi des personnes. Il a promis de suivre personnellement la progression des

travaux qui vont durer vingt-trois mois avant de démentir les allégations d'interruption de fourniture d'eau potable en cette période des fêtes dans la capitale. Le clou de la cérémonie a été la pose de la première pierre par le chef de l'Etat sous les flashes des photographes et les objectifs des caméras. C'est sur ces entrefaites que s'est clôturée cette cérémonie qui, au-delà du protocolaire, marque d'une pierre blanche, à côté d'autres réalisations de portée sociale, le premier quinquennat de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Alain Diasso

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le cardinal Fridolin Ambongo interpelle la classe politique sur le sort des Congolais

L'archevêque métropolitain de Kinshasa a exhorté les politiciens congolais à ne pas prendre plaisir aux malheurs des populations de la République démocratique du Congo.

C'est un message pathétique empreint de nationalisme que le quatrième cardinal de l'histoire de l'Église catholique romaine de la RDC a adressé à des compatriotes lors du réveillon de la fête de Nativité célébrée dans la nuit du 24 au 25 décembre à la Cathédrale Notre-Dame du Congo. L'occasion était donnée au cardinal Fridolin Ambongo d'interpeller la conscience des acteurs politiques congolais par rapport aux défis qui sont les leurs dans le processus de développement du pays.

Présentant aux uns et aux autres ses vœux de renaissance à l'aune de la résurrection du Christ, l'archevêque métropolitain de Kinshasa a exhorté les politiciens congolais à ne pas prendre plaisir aux malheurs qui frappent de plein fouet, par ces temps de basse conjonc-

ture, la population congolaise. « *À l'aube de la nouvelle année qui s'annonce, je vous exprime toute ma gratitude pour vos prières, vos diverses marques d'attention et vos soutiens multiples. J'implore sur chacune et chacun de vous l'abondance de grâces divines pour l'année qui s'ouvre et que je place sous le signe de la réconciliation et du service du plus petit et du pauvre* », a-t-il déclaré.

Il a peint un tableau sombre de la situation socioéconomique des Congolais qui, d'après lui, est encore durement marquée des points négatifs. De la maladie à virus Ebola aux tueries et massacres des civils à Beni-Butembo en passant par les dégâts dus aux catastrophes naturelles (inondations à Kinshasa et en Ubangi), Mgr Fridolin Ambon-



go estime que l'heure doit être à la solidarité agissante et à la communion des cœurs. « *Particulier les acteurs politiques, quelles que soient leurs divergences à se dépasser pour travailler ensemble*

particulier les acteurs politiques, quelles que soient leurs divergences à se dépasser pour travailler ensemble

Le cardinal Fridolin Ambongo à la promotion du bien-être de tous les Congolais», a ajouté le cardinal Fridolin Ambongo dans son message de Noël.

A.D.

INTERVIEW :

Tony Bolamba : « Nous devons réduire le train de vie du gouvernement »

Commentant l'actualité politique du pays, l'ancien gouverneur de la province de l'Equateur livre, au détour d'un entretien à bâtons rompus avec « Courrier de Kinshasa », ses idées-forces en rapport avec la marche du pays à l'aune du discours du chef de l'Etat prononcé devant les deux chambres du Parlement.

Courrier de Kinshasa : Partagez-vous l'avis selon lequel l'allocation de Félix Tshisekedi du 13 décembre devant le congrès a été plus un discours-programme qu'un véritable état des lieux de la première année de son quinquennat ?

Tony Cassius Bolamba : J'ai suivi et écouté religieusement l'allocution du président de la République qui était un état des lieux de sa première année à la tête du pays et sa projection pour les quatre ans restant de sa gouvernance. Quatre années passent vite !

C.K : Le chef de l'Etat a réitéré son engagement à consolider la coalition FCC-Cach. A-t-il les moyens de pérenniser cet acquis fondateur de l'alternance ?

T.B : Je ne saurais me prononcer ! Seul l'avenir nous le dira.

C.K : Son adresse était marquée par une série de grandes annonces, notamment la mise en place, l'année prochaine, des structures du Fonds spécial pour l'emploi et l'entrepreneuriat destiné aux jeunes. Qu'en dites-vous ?

T.B : Une très bonne initiative si la volonté y est mise.

C.K : Que pensez-vous de la digitalisation de toutes les opérations en matière de mobilisation de recettes pour combattre la corruption et le coulage des recettes envisagée par le chef de l'Etat ?

T.B : Cela sera très difficile car la corruption est ancrée dans le système de la Fonction publique de notre pays. Ma crainte réside dans la concrétisation de cette vision car les hommes du changement positif ont toujours été combattus dans notre pays. Je suis mieux placé pour en parler car j'en ai fait les frais quand j'ai été gouverneur et aux dernières élections légis-

latives où j'avais été massivement élu député comme le prouvent d'ailleurs les fiches des résultats de la Ceni encore en ma possession mais non proclamés comme tel !

C.K : Certains analystes ont relevé l'inadéquation entre le budget présenté et les engagements pris par le chef de l'Etat. Etes-vous de cet avis ?

T.B : Je ne pense pas partager cet avis. C'est réalisable si le chef de l'Etat impose un régime d'austérité aux membres du gouvernement. Nous devons réduire le train de vie du gouvernement. Je l'ai expérimenté quand j'étais gouverneur. J'avais réduit le train de vie du gouvernement provincial par un plan d'austérité et de rigueur de ses membres. Un petit exemple, j'ai baissé ma rémunération de 15 millions à 5 millions de francs congolais et j'avais fait enlever le cortège du gouverneur. Cela nous a permis de donner de l'eau à nos populations et commencer à appliquer la gratuité en payant les études des élèves de l'école primaire. Malheureusement que certains ministres provinciaux avaient décidé de fuir ma gestion rigoureuse de la cité.

C.K : Pensez-vous qu'un budget de 10 milliards de dollars soit effectivement à la hauteur de la grandeur d'un pays-continent comme la RDC ?

T.B : Nous venons d'un budget moins que ça. Je suggérerais que le chef de l'Etat instruisse au Premier ministre de réduire le train de vie du gouvernement. Nous ne sommes pas un pays rouge, on doit enlever les cortèges de nos ministres, baisser leurs salaires et diminuer certains avantages. Nous ferons des économies et cela permettra même de financer le Fonds spécial pour l'emploi et l'entrepreneuriat destiné aux jeunes par exemple et réaffecter d'autres sommes pour augmenter les rémunérations des fonctionnaires de l'Etat afin de les motiver dans leur mission pour la République. Cela contribuera aussi à baisser la corruption dans la cité.

C.K : Que dites-vous de la création imminente d'une Cellule du Climat des af-



Le gouverneur honoraire Tony Bolamba

fares avec, à la clé, la suppression de toutes les barrières sur toutes les routes d'intérêt national ainsi que sur ceux de déserte agricole.

T.B : C'est une bonne initiative ! Mais il faut commencer par renforcer la lutte contre la corruption pour rassurer les investisseurs.

C.K : L'accès équitable à la justice de toutes les catégories sociales fait également partie des priorités de Félix Tshisekedi. N'est-ce pas une initiative à encourager ?

T.B : Absolument ! Sans la justice, on ne peut pas construire une nation forte. L'injustice conduit au ressentiment et crée beaucoup de problèmes au pays !

C.K : Que pensez-vous de la création d'une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux ainsi que le détournement des deniers publics ?

T.B : Cela sera très difficile... A ce jour, la suite des quinze millions de dollars détournés reste muette mais un policier mal payé tentant d'extorquer 20 mille francs congolais est attaqué et condamnés devant toute la République !

C.K : Votre avis sur le débat en cours autour du changement du mode de désignation des gouverneurs des provinces ?

T.B : Je suis d'accord que l'on change des méthodes de désignation des gouverneurs, vu le réveil des démons du tribalisme qui se réveillent petit à petit au pays. Je suggère que les gouverneurs soient nommés par ordonnance présidentielle mais

qu'ils soient des non originaires comme c'était le cas sous la deuxième République ou qu'ils soient élus le même jour que le président de la République. J'irais encore plus loin, je suggère aussi que les sénateurs soient élus par suffrages directs. Dans ce cas, nous allons faire des élections couplées le même jour comme au Nigéria : présidentielle, élection des gouverneurs, des sénateurs et des députés nationaux tout en supprimant les Assemblées provinciales. Pour contrôler la gestion des gouverneurs, le président de la République pourra créer une Cellule spécialisée composée des agents du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, des inspecteurs de finances et en incluant cinq sénateurs et cinq députés nationaux.

C.K : Félix Tshisekedi a également soumis à la critique constructive le choix d'un possible deuxième tour de l'élection présidentielle. Qu'en pensez-vous ?

T.B : Revenir à deux tours pour la présidentielle est une bonne chose. Cela pourra d'ailleurs définir clairement la majorité et l'opposition ou les oppositions.

C.K : Et quid de la double nationalité ?

T.B : Je suis d'accord mais avec quelques restrictions. Comme la majorité des Congolais, je présume, je vis cette situation personnellement dans ma propre famille biologique. J'ai des frères, sœurs et mes propres enfants qui détiennent des nationalités d'autres pays. Mais je recommande vivement que ceux de nos compatriotes qui ont une autre nationalité que la nationalité congolaise n'occupent pas de fonctions dans les institutions de la République et dans la Fonction publique, afin de nous éviter par exemple le cas que le Pérou a connu avec leur ancien président Fuji Mori qui s'était réfugié au Japon... Ou mettre une barrière disant que lorsqu'on est Congolais et que vous avez commis un délit pénal, c'est la nationalité congolaise qui va primer afin d'éviter que ceux qui détiennent une autre nationalité puissent se cacher dans les pays dont ils détiendraient les nationalités.

C.K : A propos de la Constitution du 18 février 2020, Félix Tshisekedi milite à ce que les dispositions intangibles ou verrouillées ne soient pas touchées ni amendées. A-t-il tort ou raison ?

T.B : Le président de la République a raison, la RDC appartient à tous les Congolais. Il faudrait donner la chance à tous de la servir au plus haut sommet et à tour de rôle...

C.K : Un mot sur la réalisation du programme d'urgence des 100 jours.

T.B : Un élan positif pour la République. Pour la suite, je recommande au chef de l'Etat la vigilance pour nous éviter le spectacle désolant des chantiers inachevés pour le paraphraser ! Et j'observe...

C.K : L'actuel coordonnateur de Lamuka, Adolphe Muzito, estime que faire la guerre au Rwanda demeure la seule alternative pour la restauration d'une paix durable à l'Est. Votre réaction ?

T.B : Heureusement que cette déclaration n'émane pas du vice-président honoraire Jean Pierre Bemba que je considère comme l'un des fins stratèges militaires de notre époque. Il connaît la guerre et ses conséquences. L'honorable Muzito a été Premier ministre, s'il voulait vraiment que la RDC entre en guerre contre le Rwanda, il avait la possibilité de le proposer dans un Conseil des ministres. Mais je recommande de méditer cette citation de Georges Clémenceau : « Il est plus facile de faire la guerre que la paix. » Et lui suggère d'aller en guerre contre la corruption, les détournements des biens de l'Etat et l'enrichissement illégitime dans notre pays.

C.K : Votre mot de la fin.

T.B : Grand défenseur de la laïcité, je terminerai exceptionnellement cet entretien par un verset biblique. Dans Deutéronome 28 verset 7, il est écrit : L'Eternel te donnera la victoire sur tes ennemis qui s'élèveront contre toi ; ils sortiront contre toi par un seul chemin, et ils s'enfuiront devant toi par sept chemins. En harmonie avec moi-même. J'ai dit.

Alain Diasso

JEUNESSE

Des albinos sensibilisés à la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes

L'activité menée par l'ONG Pathfinder international en collaboration avec l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas, a été considérée comme une activité de prise de contact en vue de permettre un partenariat plus accru au bénéfice des jeunes albinos membres de cette structure.

Plus d'une centaine de jeunes et adolescents vivant avec l'albinisme ont participé, le 24 décembre, au Jardin botanique de Kinshasa à une journée de sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes (SSRAJ) organisée par l'ONG internationale Pathfinder et l'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba Texas (FMT).

Expliquant l'importance de cette activité, le président de la FMT, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas, a rappelé que les albinos sont comptés parmi les personnes vivant avec handicap et du fait qu'il y a plusieurs préjugés qui circulent dans la société sur cette catégorie de personnes et dont les conséquences sont néfastes pour elle, informer les jeunes albinos sur la santé sexuelle et reproductive serait donner à ces jeunes albinos des atouts en vue d'éviter de tomber dans certains pièges tendus par les tenants de ces préjugés. Aussi ces informations vont-elles également, selon le catcheur albinos, leur permettre de conduire leur vie avec des connaissances sûres.

Du côté de Pathfinder international, la première intervenante, Albertine Mavinga, a circonscrit les problèmes que rencontrent les jeunes dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive. Elle a principalement cité des grossesses non désirées ainsi que les infections sexuellement transmissibles (IST). Mme Albertine Mavinga a rappelé à ces jeunes et adolescents albinos que l'avenir du pays dépend de ce que l'on aura fait de sa jeunesse aujourd'hui. C'est pourquoi, a-t-elle dit, cette ONG internationale, Pathfinder, s'emploie à mettre la jeunesse congolaise dans le bon chemin en cette matière afin d'assurer leur avenir et celui du pays.

Les droits des jeunes et adolescents sur la SSR

Intervenant à son tour, Braddy Bilala de Pathfinder a décliné à l'attention de ces jeunes et adolescents vivant avec l'albinisme les onze droits des jeunes et adolescents en matière de la SSR. A l'en croire, en plus d'autres droits universellement reconnus, il y a onze droits spécifiques liés à la SSR. Il s'agit notamment



Braddy Bilala, parlant aux jeunes et adolescents albinos/Adiac

des droits à l'information, d'accès aux services, de choisir son partenaire, etc.

Pour bien faire comprendre cette matière à ces jeunes et adolescents Braddy Bilala a utilisé une procédure pour les faire participer à cette activité, en stimulant un échange avec les participants. Ces derniers ont profité de cette opportunité pour poser des questions et dissiper certaines informations fausses ou erronées qu'ils avaient. Braddy Bilala a également entretenu ces jeunes et adolescents albinos sur les différentes méthodes contraceptives qui existent. Mais il a plus insisté sur le préserva-

tif qui, en plus de protéger contre les grossesses non désirées, protègent également contre les IST.

Le troisième intervenant du côté Pathfinder a été Clovis Lokau, qui avait développé sur les violences sexuelles basées sur le genre. Dans sa conclusion, cet expert, qui a énuméré également certains éléments juridiques sur la violence sexuelle, a exhorté ces jeunes et adolescents vivant avec handicap à dénoncer toutes violences sexuelles qu'ils auraient subies. « Il faut dénoncer », a-t-elle dit. Si, a poursuivi cette experte, à notre niveau, nous apprenons que quelqu'un a subi

des violences sexuelles et qu'il n'a pas dénoncé parce qu'ils ont trouvé un arrangement à l'amiable avec son agresseur ou sa famille, nous allons saisir la justice en vue que tous soient poursuivis. Pour insister sur ce chapitre, Mme Albertine Mavinga a appelé les participants à bannir l'attitude l'arrangement à l'amiable, en cas de violences sexuelles. Pathfinder international a promis de revenir encore, l'année prochaine, vers la FMT, en vue d'entrer en profondeur de ces matières avec les jeunes et adolescents vivant avec l'albinisme.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La FBCP dénonce l'emprisonnement d'une mineure et sa sœur pour coups et blessures simples

L'ONG regrette que le magistrat qui gère ce dossier demande de l'argent à ces deux détenues pour leur libération.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note que Mlle Bandeba Nzuzi, 17 ans, ainsi que sa sœur Nzekele Nzuzi, 20 ans, ont été arrêtées depuis le 28 octobre et transférée à la prison centrale de Makala, le 2 novembre, par le parquet de N'Djili. Selon cette ONG, la santé de cette mineure se dégrade chaque jour alors qu'il lui est difficile d'obtenir des soins adéquats dans ce centre pénitentiaire.

Cette ONG de droit de l'homme, qui indique, dans son communiqué du 24 décembre, qu'il avait été reproché à ces deux Congo-



Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP/Adiac.

laises des coups et blessures simples, regrette que le magistrat qui a traité ce dossier exige à ces détenues

une somme de deux cents dollars américains pour leur relaxation. Mais aussi cette ONG, qui cite une enquête menée par ses soins, indique qu'il ne s'agissait que d'une dispute avec leur locataire et non des coups et blessures comme l'avait mentionné ce magistrat dont l'objectif était de faire incarcérer ces accusées. Pour la FBCP, le magistrat instructeur n'avait, non plus, respecté la procédure telle que prévue par la loi congolaise. Tout en sollicitant la libération de ces deux détenues, cette ONG dit également attendre des autorités judiciaires compétentes une sanction exemplaire contre ce magistrat pour emprisonnement illégal.

L.D.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro visé par un mandat d'arrêt international

L'ex-président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2020, est visé par un mandat international émis à son encontre par la justice ivoirienne pour « tentative d'atteinte contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national ».

L'annonce a été faite par le procureur de la République, Richard Adou, dans un communiqué publié le 23 décembre à Abidjan.

Selon le communiqué, le procureur a été informé par la Direction de la surveillance du territoire de ce que Guillaume Soro, député à l'Assemblée nationale et ex-président de ladite institution, qui se trouvant à l'extérieur du pays depuis plusieurs mois, « projetait d'attenter à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national ».

« Les éléments en possession des services de renseignement, dont un enregistrement sonore, établissent



Guillaume Soro

clairement que le projet devait être mis en œuvre incessamment », poursuit

le communiqué. En outre, le procureur indique avoir été saisi vendredi d'une plainte

par le Trésor ivoirien contre Guillaume Soro et trois de ses proches, Mory Cissé,

Souleymane Koné Kamaraté et René N'guessan, pour « détournement de deniers publics, recel de détournement de deniers publics et blanchiment de capitaux portant sur la somme de 1,5 milliard de francs CFA ».

« Un mandat d'arrêt international a été requis contre Guillaume Soro et des mandats de dépôt ont été requis contre les autres mis en cause », précise le communiqué.

En raison du mandat d'arrêt, Guillaume Soro, qui était à bord d'un vol privé le ramenant à Abidjan, a finalement atterri à Accra, au Ghana voisin.

UNION AFRICAINE

Le 33e sommet se tiendra sous le thème «Faire taire les armes»

L'Union africaine (UA) a annoncé que la 33e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement aura lieu au début de l'année prochain au siège du bloc panafricain de 55 membres à Addis-Abeba, capitale éthiopienne.

Le sommet de l'UA se tiendra sous le thème «Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique», selon un communiqué de l'UA publié mardi. Cette 33e session des chefs d'Etat de l'UA

est prévue les 9 et 10 février, et sera précédée par la 36e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, qui comprend les ministres des Etats membres de l'UA, les 6 et 7 février.

La 39e session ordinaire du Comité des représentants permanents se tiendra quant à elle les 21 et 22 janvier.

C'est à Niamey, au Niger, en juillet 2019, que le Conseil exécutif de l'UA a décidé du thème de l'année 2020.

TOGO

Plus de 212.500 nouveaux électeurs inscrits pour la présidentielle en février 2020

Un total de 212.538 nouveaux électeurs se sont inscrits à la suite des opérations de révision du fichier électoral élargi à la diaspora pour l'élection présidentielle prévue le 22 février 2020 au Togo, a annoncé lundi la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Il s'agit de 212.190 nouveaux électeurs recensés au plan national et de 348 autres enregistrés au niveau de la diaspora dans les six pays (Nigéria, RD Congo, Gabon, France, Maroc et Etats-Unis) retenus pour le premier vote des Togolais de l'étranger dans l'histoire du Togo.

« Ce faible taux d'enrôlement des Togolais de la diaspora s'explique par le fait que bon nombre de ces compatriotes ne disposent pas de la carte consulaire devant prouver qu'ils résident depuis six mois au moins dans leurs pays d'accueil », a expliqué le président

de la CENI, Tchambakou Ayassor.

Selon un rapport de la Banque mondiale en 2018, la diaspora togolaise est estimée à plus de 1,5 million de personnes, et leurs envois de fonds ont atteint 1,4 milliard de dollars en 2018.

La CENI a achevé au début du mois de décembre les opérations de «révision exceptionnelle» des listes électorales pour doter le pays d'un fichier électoral national «fiable complet et répondant aux standards internationaux».

L'opération visait à actualiser le fichier électoral national existant comportant 3.155.837 électeurs, qui a servi pour les élections législatives de décembre 2018.

A ce jour, quatorze candidats, dont des leaders de l'opposition et des indépendants, se sont déclarés pour affronter dans les urnes le président sortant Faure Gnassingbé arrivé au pouvoir en 2005 et a été réélu en 2010 puis en 2015.

Son mandat en cours s'achève en 2020. La nouvelle Constitution du Togo, adoptée en mai 2019, limite désormais le mandat présidentiel à deux et dispose que le président de la République est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Xinhua

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DES CARRÉ COLLE CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

ACTION SOCIALE

Un convoi humanitaire en route vers les zones inondées

Le bateau ville de Brazzaville, transportant des vivres et non vivres, ainsi que des médicaments destinés aux cent quatre-vingt mille sinistrés, a quitté la capitale congolaise le 24 décembre pour les localités touchées par les inondations.

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Ndzondo, et celui des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, ont mis en route le convoi humanitaire qui volera au secours des sinistrés des zones inondées le long du fleuve Congo et de ses affluents.

« Il y a six équipes qui vont desservir les localités riveraines du fleuve jusqu'à Betou », a expliqué la ministre Antoinette Dinga-Ndzondo, précisant qu'il s'agit de 260 tonnes de vivres, 286 cartons de médicaments. Le kit humanitaire est également composé des intrants de pêche et de matériel de construction. Une autre partie de l'aide humanitaire a été expédiée par la route nationale n°2.

Par ailleurs, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande s'est dit satisfait de constater que le navire, qui porte le nom de la capitale, a repris service par le convoi d'une aide humanitaire du gouvernement à l'endroit des populations en détresse dans les localités inondées au nord Congo.

« Le départ de ce convoi humanitaire prouve que les voies navigables sont praticables surtout en cette période de crue. Elles permettent même de sécuriser la voie routière



qui est endommagée », a-t-il déclaré. Selon Fidèle Dimou, cinq autres navires devraient être remis à flot

dans les prochains jours pour transporter l'aide humanitaire destinée aux sinistrés.

Le navire transportant l'aide humanitaire

Notons que depuis septembre dernier, certaines localités riveraines sont victimes de la montée des eaux du fleuve Congo et de ses affluents, dans la partie septentrionale du pays, notamment dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux.

Rominique Makaya

« Le départ de ce convoi humanitaire prouve que les voies navigables sont praticables surtout en cette période de crue. Elles permettent même de sécuriser la voie routière qui est endommagée »

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La création d'une société savante d'herpétologie à l'étude

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a sollicité le concours du Muséum d'histoire naturelle de Paris, en vue de l'implantation de la structure consacrée à l'étude des reptiles et des amphibiens en terre congolaise.

La création d'une société savante d'herpétologie à Brazzaville a récemment été évoquée lors d'une entrevue entre le ministre de la Recherche scientifique et Anne-Marie Ohler, professeur titulaire au Muséum d'histoire naturelle de Paris, venue au Congo pour contribuer à la soutenance de thèse sur « L'écologie du serpent » de Ange Ghislain Zassi-Boulou, premier herpétologue congolais.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a souligné la nécessité d'un accord de partenariat particulier, finalisé et officiel entre l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN) et le Muséum d'histoire naturelle de Paris pour la mise en place du dispositif.

« Le gouvernement travaille d'arrache-pied pour faire en sorte que l'herpétologie, les sciences exactes et naturelles puissent contribuer au bien-être du Congolais », a dit le ministre Coussoud-Mavoungou. Il a promis de veiller à ce que la mise en place de cette société soit effective au premier trimestre 2020.

Pour sa part, Anne-Marie Ohler a rassuré quant à la faisabilité du projet, expliquant que le Muséum d'histoire naturelle de Paris offre des formations spécifiques dans les domaines variés au niveau master et thèse. « Le Muséum peut avoir des accords avec d'autres institu-



Le premier herpétologiste congolais au laboratoire

tions pour l'accueil des étudiants des pays africains dans le cadre de la recherche scientifique », a-t-elle dit.

Anne-Marie Ohler s'est ensuite engagée à appuyer cette action avec des personnes formées, en y intégrant les écoles, les collèges et les lycées, pour les inventaires biologiques et la création d'une plateforme numérique et faire que l'herpétologie soit vulgarisée à tous les niveaux.

Certaines activités humaines mettent en effet l'homme en contact permanent avec la nature et par conséquent l'exposent aux animaux venimeux dont les serpents. Des accidents et leurs effets collatéraux sont souvent sous-estimés à cause de la non maîtrise des données épidémiologiques dans les pays en développement.

En 2017, l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a classé la morsure de serpent comme étant l'une des maladies tropicales négligées. L'Oms estime qu'environ 5 millions de morsures de serpents et de piqûres d'insectes sont enregistrées chaque année pour mille à six mille voire plus de cas de décès et de mutilés.

Au Congo, le manque de données épidémiologiques ne permet pas d'apprécier le taux de mortalité lié aux envenimations. Toutefois, près de 20% d'espèces de serpents venimeux seraient à l'origine des envenimations. La forte incidence des envenimations constitue un réel problème de santé publique en Afrique subsaharienne et les remèdes pour y faire face sont quasiment inexistantes surtout au Congo.

R.M.

SCIENCES SOCIALES

Un échange entre les experts sur l'école « Most » au Congo

La première école dénommée « Most », un nouveau concept qui signifie gérer les transformations sociales, a été lancée pour la première fois au Congo, lors d'une rencontre d'experts tenue du 18 au 20 décembre à Brazzaville, sur le thème « Genre et migration ». Clôturés par le conseiller à l'enseignement supérieur, Gilbert Okoumou.

L'objectif a été de permettre aux hommes de sciences, notamment ceux des sciences sociales et humaines de réfléchir sur des questions liées aux transformations sociales.

Damase Ngouma, membre du Comité national de l'école «Most» et maître de conférence à l'Université Marien Ngouabi, a expliqué que plusieurs questions en rapport avec le thème ont été abordées au cours des échanges.

Le constat fait sur les limites, a-t-il dit, a permis aux experts venus de la République démocratique du Congo et de l'Unesco de demander aux autorités du Congo-Brazzaville de faire des efforts en matière d'immigration et de genre. C'est ainsi qu'il a été demandé de travailler davantage pour approfondir la question en faisant des recherches ciblées pour avoir des données qui permettraient d'orienter les politiques.

Selon Damase Ngouma, l'un des objectifs du Most est de réussir et d'avoir les éléments de réflexion pour enrichir la politique nationale en matière de migration, une politique qui tient compte de l'approche genre. « La recommandation est de faire que nous poussions continuer à travailler pour produire des statistiques parce que les données qui ont été mises à la disposition des participants sont les données parcellaires qui ont beaucoup de vide. Il faut bien les combler en s'engageant dans une dynamique de recherche », a-t-il signifié. Il a aussi été requis de maintenir la dynamique de l'équipement autour de ce qui existe afin de s'ouvrir à d'autres pays qui ont démarré avec les écoles «Most».

Les participants se sont ainsi engagés à faire de l'école «Most», une plate-forme de renforcement des capacités disciplinaires.

Notons que le Congo s'est doté d'un Comité national pour la gestion des transformations sociales depuis février 2019, en vue de s'arrimer aux recommandations et opportunités de la communauté internationale pour un développement durable, inclusif et équitable.

Lydie Gisèle Oka



airtel

LE PRINCE DES SMARTPHONES

QUE VOS PLUS BEAUX RÊVES
SE RÉALISENT EN
CETTE PÉRIODE FESTIVE.
JOYEUX NOËL À TOUS...





La Direction du Groupe
ADIAAC-CONGO
 et son personnel vous souhaitent

JOYEUX
Noël 2019



RESIDENCE ARCHANGE À POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine
 A partir de 10 000 francs Cfa la nuitée au quartier SIAFOUMOU non loin
 de la clinique du docteur Mongo
 Contact : +242 06 591 20 65
 Whatsapp: 0041 794 256 732
 E-mail : mesmin@bluewin.ch
 Site web : résidence archange.jimdo.com



NÉCROLOGIE



Jean Bruno Ndokagna, agent des
 Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre
 Ndokayo, agent à la retraite de l’OMS,
 Rufin Olingou, agent Télé-Congo et
 famille ont la profonde douleur de vous
 annoncer le décès de leur mère, Albertine
 Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019,
 au CHU de Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient à
 Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21
 (arrêt Marché, à 100m de l’érosion).
 La date de l’inhumation sera
 communiquée ultérieurement.

La famille Mounkouantsi, les enfants
 et la veuve Elisabeth Matsimouna ont
 la profonde douleur d’annoncer aux
 parents, amis et connaissances, le
 décès de leur frère, père et époux,
 Léonard Mounkouansi, retraité de
 l’Asecna, survenu le lundi 16
 décembre 2019 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire se tient à son
 domicile, sis n°33 rue Ngoto
 Tchissambou Abel (ex rue Moll) à
 Bacongo-Brazzaville.

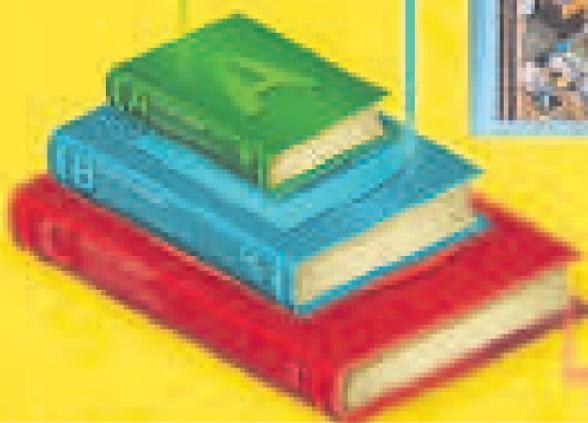


**LIBRAIRIE
 LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
 Des : Essais, Bandes dessinées,
 Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
 Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N’Guesso
 Immeuble les manguiers (Mpla) Brazzaville République du Congo.

Ouvert
 09H00 - 18H00 du mardi au samedi
 09H00 - 13H00 le dimanche



Cette semaine dans Jeune Afrique



**DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET EN ÉDITION DIGITALE**

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/FM_BCMR/10BAN/19 DU 26 DECEMBRE 2019

POUR LE RENOUVELLEMENT ET LA MISE A JOUR DU FICHIER FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICES ET CONSULTANTS POUR L'ANNEE 2020

Date limite de recevabilité des Offres 10 Janvier 2020 à 16h00

I.Contexte :

FAIRMED est une organisation non gouvernementale dont le siège est à Berne en Suisse. Le bureau FAIRMED Congo, est une unité décentralisée qui gère le volet opérationnel des projets sur l'ensemble du pays.

Depuis 1959, la Fondation FAIRMED œuvre pour l'éradication des maladies liées à la pauvreté. Son action au quotidien permet de garantir aux personnes pauvres, l'accès aux soins de santé de qualité, indépendamment de leur appartenance sociale, politique, ethnique ou religieuse. Fort d'un demi-siècle d'expérience, FAIRMED met son expertise au service des systèmes de santé nationaux ; Plus précisément dans les domaines de :

- La lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN) ;
- La santé des minorités ;
- L'action sur le handicap par la prévention et la réadaptation ;
- Améliorer l'accès à des soins essentiels pour les réfugiés.

La fondation travaille en partenariat avec plusieurs bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

Dans la perspective d'une présélection en vue de la constitution de son fichier fournisseurs, prestataires de services et Consultants pré qualifiés au titre de l'année budgétaire 2020, FAIRMED Congo lance le présent avis à manifestation d'intérêt aux fournisseurs, prestataires de services et Consultants, régulièrement inscrits au registre du Commerce et en règle vis-à-vis des administrations fiscales pour les domaines ci-dessous :

N° DOMAINES D'INTERVENTION

- 1 AGENCE DE VOYAGE / LOCATION AUTOMOBILE / TOURISME
- 2 MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU (Matériel et fourniture de bureau, papeterie, hygiène, propreté, alimentation)
- 3 FOURNITURE EQUIPEMENTS INFORMATIQUE (Matériel informatique et périphériques, consommables, scanners, ordinateur, Copieurs, accessoires...)
- 4 FOURNITURE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, MATERIEL MEDICAL, MATERIEL PARA MEDICAL, CONSOMMABLE MEDICALE, PRODUITS LABORATOIRES
- 5 SERIGRAPHIE / SIGNALÉTIQUE, EDITION, IMPRIMERIE, REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS, RELIURE...
- 6 TRANSPORT COURRIERS ET COLIS / DEMENAGEMENT
- 7 FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA CONNEXION INTERNET
- 8 RESEAUX INFORMATIQUE : vente de matériels et logiciels de réseau informatique, installations de réseaux, maintenance du matériel informatique et réseau.
- 9 FROID ET CLIMATISATION: Vente, Installation et entretien climatiseurs
- 10 VENTE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DES APPAREILS ELECTRONIQUES
- 11 TRANSIT, FRET ET DEDOUANEMENT
- 12 RESTAURATION / SERVICE TRAITEUR (Produire la grille des prix préférentiels)
- 13 HOTELLERIE : l'hébergement, location salle et restauration; appartements meublés (produire la grille des prix préférentiels)
- 14 FOURNITURE CARBURANT ET LUBRIFIANTS
- 15 MOBILIERS : vente des équipements mobiliers, dépannage.
- 16 ASSURANCES : Assurance du personnel, du parc automobile, bureaux
- 17 SECURITE : Sécurité gardiennage, sécurité incendie, vidéo surveillance

II.Structures éligibles

Toutes entreprises publiques, parapubliques et privées intéressées sont invitées à manifester leur intérêt en déposant un dossier sous plis fermé dans le domaine de compétence sollicité.

III.Constitution du dossier

En présentant son offre, le soumissionnaire est tenu de respecter l'ensemble des instructions contenu dans le dossier d'appel à manifestation et remplir les formulaires (A récupérer dans le bureau de FAIRMED).

A.Documents administratifs

Les personnes physiques ou morales intéressées devront fournir un dossier complet comprenant :

1.Personnes morales :

- Attestation d'immatriculation SCIET (Système Congolais d'Immatriculation des Etablissements) ;
- Attestation d'immatriculation SCIEN (Système Congolais d'Immatriculation des Entreprises) ;
- Certificat de moralité fiscale ;
- Certificat de résidence fiscale ;
- Le certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire ;
- Un avis d'affiliation au régime de Sécurité Sociale CNSS ;
- Attestation d'immatriculation NIU
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par la banque ;
- Plan de localisation ;
- Pièces justificatives des références dans le domaines choisis et agrément le cas échéant.

2.Personnes Physique :

- Lettre de soumission précisant le domaine choisi ;
- Copie carte nationale d'identité, passeport ou attestation de déclaration administrative ;
- Copie carte de contribuable ;

- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par la banque ;
- Une copie du CV bien détaillé ;
- Pièces justificatives des références dans le domaines choisis et agrément le cas échéant.

NB : Une actualisation des dossiers sera faite au courant du mois de Mars 2020

B.Présentation du Dossier

Contenu du dossier d'appel à manifestation d'intérêt

- Une enveloppe extérieure : les plis comportant les soumissions comporteront une enveloppe extérieure anonyme portant la mention comme indiqué dans l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Une enveloppe intérieure : la grande enveloppe extérieure devra contenir (02) enveloppes cachetées :
 - La première enveloppe cachetée « Enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra tous les documents cités plus haut ;
 - La deuxième enveloppe cachetée « Enveloppe B » portera la mention « proposition technique » et contiendra les documents suivants :
 - Lettre de soumission ;
 - Fiche d'identification ;
 - Formulaire de demande d'intervention ;
 - Références du soumissionnaire (copies des bons de commandes, contrats, bons de livraison, attestation de service rendu.

FAIRMED constituera une commission pour l'analyse des dossiers avant toute confirmation de pré qualification.

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

- Pièces administratives falsifiées ou non conformes ;
- Fausses déclarations ;
- Non précision du domaine d'intervention choisis ;
- Offre déposée hors délai ;
- Antécédents négatifs du prestataire avec FAIRMED, la coopération Allemande, l'Etat du Congo ou Union Européen.

IV.Date limite et lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers, objet dudit appel à manifestation, devront être déposés sous pli fermé en deux exemplaires (un original et une copie), dans les locaux de la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM), situés dans la Cité OMS Afrique-villa D6, Djoué au plus tard le 10 Janvier 2020 à 16H00 (heure locale).

Pour toute question concernant l'appel d'offre, vous pouvez appeler le (+242 06 674 12 96 /

05 530 23 41) ou par mail à patrick.lomba@fairmed.ch

Les dossiers fournis pour la manifestation d'intérêt restent la propriété de FAIRMED.

Fait à Brazzaville le 23/12/2019



FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des enfants de Poto-Poto aux anges

Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Ferréol Constant Patrick Gassakys, a offert des jouets divers aux enfants à l'occasion de la fête de Noël.



Le député Ferréol Constant Patrick Gassakys remettant un jouet à un enfant

L'élu du peuple dit avoir inscrit le geste dans le cadre de l'élan du cœur et de la solidarité qui l'ont toujours caractérisé. « Je sais que nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde. Mais on fait beaucoup avec peu », a déclaré Ferréol Gassakys avant d'ajouter que la fête de la Nativité est un moment particulier pour les enfants. Les parents que nous sommes, a-t-il ajouté, avons l'obligation de les rendre heureux. En dépit de la crise finan-

cière que traverse le pays, le député de la troisième circonscription de Poto-Poto a affirmé qu'il s'agit « d'un engagement que j'ai pris auprès de mes mandants, à savoir passer ensemble les moments de joie et de tristesse avec eux. Je ne peux pas m'en dérober malgré la crise financière ».

De leur côté, les principaux bénéficiaires ont exprimé leur joie. C'est le cas de Marie Jo : « Nous remercions le député pour ces jouets.

J'ai reçu une poupée. Je souhaite bonne chance à l'honorable ». Pour sa part, Armel qui a reçu un vélo s'est dit très comblé. « Je vais bien passer mes fêtes de fin d'année et de Nouvel An. Je m'amuserai avec mes amis et mon vélo ». La même joie a été partagée par Riek et Rou. « Nous avons reçu chacun un camion et un vélo. Nous sommes très contents. Nous souhaitons plein succès au député », ont-ils déclaré.

Roger Ngombé

500 enfants de Talangai reçoivent des jouets

Le député de Talangai III, quartier 63/66, Pierre Obambi, a remis des jouets aux enfants de sa circonscription, dans le cadre de la fête de Noël. La cérémonie de remise du don s'est déroulée dans la cour du CEG Liberté, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville.



Pierre Obambi entouré des enfants

« C'est une responsabilité morale d'offrir ce don aux enfants. Lors du recensement, nous avons pris en compte des enfants issus de la couche sociale

« C'est un geste rituel, car il a toujours été auprès de nos enfants. Nous le remercions une fois de plus »

la plus vulnérable », a déclaré le député invitant les parents à placer les enfants au centre de

leurs priorités.

Christ Gankama a remercié le donateur au nom de tous les enfants récipiendaires. De son côté, le chef du quartier, Igor Onganga, s'est réjoui du geste du député. « C'est un geste rituel, car il a toujours été auprès de nos enfants. Nous le remercions une fois de plus », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, plusieurs autres autorités publiques et des associations ont accompli le même geste envers les enfants à travers le pays.

Lopelle Mboussa Gassia

La miss Congo 2016 apporte du sourire aux enfants de l'orphelinat Jean-Baba

Destinée Mbama Egnanga, miss Congo 2016, 21 ans, étudiante en licence logistique et transports, à l'établissement Haute école Léonard-de-Vinci, a partagé la joie avec les enfants de l'orphelinat Jean-Baba, en leur faisant un geste symbolique à cette période des fêtes de Noël et de Nouvel An.

La miss Congo 2016 a accompli ce geste en association avec la Haute école Léonard-de-Vinci. Destinée Mbama Egnanga et son partenaire ont passé la journée avec les enfants abandonnés de cet orphelinat situé à Mawata, au rond-point Le Gorille, à Mvounvou, dans le deuxième arrondissement de la



La remise des vivres aux responsables de l'orphelinat (crédit photo/DR)

« Ça été un moment très fort en émotions que de se rendre compte qu'il y a des âmes jeunes, pleines d'innocence qui ne demandent rien de plus, sinon qu'une famille et de l'attention. C'était un moment de joie que nous avons partagé avec ses enfants et c'est le plus important »

ville de Pointe-Noire. Ils ont apporté des jouets, des vêtements, de l'eau minérale et du lait. Chacun de ces enfants a reçu un kit de jouet pour faire vivre l'esprit de Noël en eux. Cette journée a été marquée par des activités collectives, prière, jeux d'ensemble et beaucoup de rire.

Très émue, la miss Congo 2016 a donné son ressenti après avoir accompli cette œuvre caritative. « Ça été un moment très fort en émotions que de se rendre compte qu'il y a des âmes jeunes, pleines d'innocence qui ne demandent rien de plus, sinon qu'une famille et de l'attention. C'était un moment de joie que nous avons partagé avec ses enfants et c'est le plus important », a-t-elle dit. En effet, livrés à eux-mêmes, à cause des parents ou encore d'une mère irresponsable, ces enfants ont rayonné de bonheur en passant la matinée avec leurs bienfaiteurs.

Bruno Okokana

CONGO-CHINE

Les éleveurs améliorent leurs connaissances

Cinquante-deux éleveurs de la capitale économique congolaise viennent d'être formés aux techniques d'élevage bovin et de la volaille grâce à un séminaire animé par les experts de la République populaire de Chine.

Organisée dans le cadre de la coopération sino-congolaise, cette formation d'un mois a été scindée en deux modules. Le premier portant sur l'élevage de la volaille et le second sur l'élevage bovin. Après la théorie, les techniciens chinois et les électeurs congolais se sont rendus sur le terrain. « *Durant trente jours de formation, nous avons transmis systématiquement les techniques de l'élevage de volaille et de bovin adaptées au développement local qui portent sur le choix et la planification du site, l'amélioration des variétés, la gestion de l'alimentation* », a indiqué le vice-directeur du Centre de coopération économique extérieur du ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales de Chine, Li Hongtao.

« *Nous souhaitons que grâce à cette formation, les résultats obtenus par la Chine dans le domaine des techniques agropastorales et la planification de développement puissent bénéficier davantage au secteur agricole et rural du Congo* », a-t-il ajouté. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre



de la volonté du gouvernement chinois d'accompagner le développement agricole dans les pays d'Afrique. Elle arrive au moment où le Congo s'est engagé à diversifier son économie en développant les secteurs de l'agriculture, l'industrie, l'élevage et d'autres domaines porteurs de croissance. La directrice de l'Élevage du

département de Pointe-Noire, Sylvie Rachel Bouity, a remercié la partie chinoise et salué les résultats du séminaire de formation. « *La pertinence des enseignements dispensés et l'assiduité des apprenants ont permis d'atteindre les objectifs assignés, notamment le renforcement des capacités techniques et managériales de cinquante-deux techniciens d'élevage de volaille et de bovins* », a-t-elle déclaré. Sylvie Rachel Bouity a également vanté les potentialités agropastorales nationales, soulignant quelques facteurs entravant l'éclosion du secteur, notamment les difficultés de production d'ali-

ment de bétail, la production des poussins d'un jour et l'amélioration des pâturages.

« *Chaque année, la République du Congo importe de grandes quantités de denrées alimentaires dont la valeur est estimée à plus de cinq cents milliards de francs CFA. Au rang de ces importations, les denrées précitées occupent la première place* », a-t-elle déploré. Conscient de la situation, le gouvernement congolais a mis au point le plan national de développement (2019-2022) qui vise, entre autres, à augmenter la production agropastorale et halieutique aux fins de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Notons qu'au terme de cette formation, les participants ont reçu les diplômes de technicien en élevage bovin et de la volaille. « *Nous avons eu l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Celles-ci nous seront fort précieuses pour la réalisation de nos projets à venir* », s'est réjoui Jean Bienvenu Ngoma, l'un des participants.

Charlem Léa Itoua

Echanges autour de la nouvelle réglementation de change CEMAC

Crédit du Congo et la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe Attijariwafa Bank (BFIG) ont organisé pour la première fois sur le territoire national, les 6 et 13 décembre 2019 respectivement à Pointe-Noire et Brazzaville, des séminaires de vulgarisation de la nouvelle réglementation de change CEMAC en présence du directeur national de la BEAC, Michel Dzombala.

Les ateliers ont réuni plusieurs opérateurs économiques, clients du Crédit du Congo, les responsables de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF), de la Direction Générale de la Monnaie et des Relations Financières avec l'Extérieur (DGMRF), des Douanes, du GUOT et les intervenants du monde de la finance et des banques. En initiant ces séminaires, Crédit du Congo veut que ses clients s'approprient cette nouvelle réglementation en vigueur depuis mars en Zone CEMAC a dit Brahim Ahabanne, directeur général de Crédit du Congo et d'ajouter que le nouveau dispositif apportera des innovations visant à stimuler l'activité économique et à favoriser la transformation profonde des économies

des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les représentants du Groupe Attijariwafa ont expliqué tour à tour les enjeux de la nouvelle réglementation dont les réformes visent à contribuer à la stabilité externe de la monnaie à travers une optimisation des transactions financières extérieures, de manière à minimiser les sorties des devises non causées et maximiser les entrées provenant des activités légales. Elles permettent également d'adapter la réglementation des changes à de nouvelles problématiques telles que l'émergence de nouveaux moyens de paiement, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Réunis à Yaoundé au Cameroun le 23



décembre 2016, les chefs d'Etat de la CEMAC ont prescrit à la BEAC de mettre en œuvre certaines mesures parmi lesquelles : le renforcement de la stabilité financière de la zone par la surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de la politique monétaire, la migration progressive vers le financement par les capitaux, en substitution des financements de la Banque centrale a dit d'emblée Michel Dzombala, directeur national de la BEAC au cours de sa présentation intitulée Nouvelle réglementation de change : enjeux et perspectives. Selon lui, la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes dans un contexte de crise économique a permis à court terme de contribuer à la reconstitution du niveau des réserves de change et à l'amélioration de la disponibilité des devises. Mais, a-t-il nuancé la situation reste encore fragile et appelle un effort de la part de toutes les parties concernées pour conti-

nuer de respecter les dispositions en vigueur.

Une autre présentation plus détaillée a été faite par une responsable de la BEAC sur la constitution des dossiers de demandes de transferts, l'obligation de domiciliation et d'apurement des exportations, le rapatriement des devises, etc.

Après des échanges entre les participants et les intervenants à savoir le Directeur Général du Crédit du Congo, les Représentants de la DGMRF et du Groupe Attijariwafa Bank et le directeur national de la BEAC, des ateliers pratiques ont été organisés sur le dispositif d'accompagnement du Groupe Attijariwafa Bank. Le dispositif actuel de traitement des opérations à l'international (exportations, importations et autres opérations) et les perspectives d'accompagnement - outils de gestion du risque de change ont constitué la charpente desdits ateliers.





ADIACTV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Boulevard Léopold Sédar Senghor, Kinshasa



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

MÉMOIRE

Le cimetière des Hollandais valorisé comme un attrait touristique

Datant de 1887, ce cimetière où reposent dix-sept commerçants hollandais et un Français est un patrimoine congolais et hollandais. Les ministres du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo et Fumey Van Baggun, consul des du Royaume des Pays-Bas en République du Congo, ont visité ce site.

D'après la délibération 030-2012 portant fermeture du cimetière des Hollandais de Brazzaville (régularisation), le Conseil départemental et municipal siégeant en session ordinaire du 03 au 14 septembre 2012 avait adopté la délibération signée le 14 septembre 2012 par son président de l'époque, Hugues Ngouélondélé, qui stipulait ceci : Le cimetière des Hollandais de Brazzaville, situé dans l'arrondissement 5 Ouenzé est fermé (régularisation). Il constitue désormais un patrimoine communal d'intérêt historique et touristique.

C'est ainsi que depuis le 23 octobre dernier, le cimetière des Hollandais constitue dorénavant un mémorial de l'histoire de deux peuples, celui du Congo et des Pays-Bas, sur lequel les autorités devront, à chaque période de l'année, de commun accord avec la représentation diplomatique des Pays-Bas, aller se recueillir, non pas pour se remémorer de la douleur qu'a causée leur disparition, mais pour le souvenir de la noble mission qui était celle d'unir la République du Congo et le lointain Royaume des Pays-Bas, dans un monde au dimension plus que planétaire. Car le monde est dorénavant en commun et en partage.

En effet, personne n'aurait cru, que venus d'un monde, si loin des terres des Pays-Bas, ces vaillants commerçants hollandais de la compagnie NAHV (Nieuwe Afrikaanse Handels-Vennootschap), trouveraient leur repos à plus de huit mille kilomètres de leurs terres natales en République du Congo. Ce cimetière est dorénavant le trait d'union d'une

relation éternelle qui franchira les âges et fera cohabiter deux peuples que le destin aura unis dans la joie et dans le malheur.

Un cimetière qui traduit l'hospitalité du peuple congolais

Le cimetière des hollandais, loin d'être une tombe de l'inconnu, constitue un mémorial des relations séculaires entre le Royaume des Pays-Bas et la République du Congo. Il est le témoin d'une tradition d'accueil du peuple congolais qui n'a jamais rejeté un seul fils de ce monde, quelles que soient ses origines.

Fumey Van Baggun, consul des du Royaume des Pays-Bas en République du Congo, affirme que ce cimetière est un patrimoine congolais et hollandais. « Ce cimetière hollandais qui date de 1887 est un patrimoine congolais et hollandais ou repose dix-huit compatriotes qui sont venus au Congo pour le commerce des wax hollandais, laits et fromages hollandais et aussi ramener les souvenirs du Congo en Hollande. Donc, c'est une vieille histoire qui méritent d'être mise en valeur afin que tous les Congolais sachent pourquoi la Pointe-Hollandaise est liée à ce vieux cimetière qui existe avant tous les autres cimetières qui se sont installés. Je suis ravie de constater que notre vœu est pris en compte pour mettre en valeur ce site qui nous appartient tous. Aujourd'hui, on sait effectivement qui vit dans quelle tombe, le nom, la date, il y a même un Français. Nous mettrons l'histoire



Les autorités posant devant la stèle après la visite (crédit photo/DR)

de ce site sur la stèle. »

Le ministère de la Culture, en sa qualité de ministère de la mémoire, travaille sur ce site il y a quelques mois avec les partenaires de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas. Ce lieu, en dépit de tout, n'est pas passé dans les oubliettes, déclare Dieudonné Moyongo, parce qu'il y a plus de quarante ans, ils venaient étudier sur ce site. « Les gens de notre âge connaissent très bien ce lieu qui est un lieu de mémoire, en tant qu'enfant de Poto-Poto. C'est une partie de l'histoire commune entre les Pays-Bas et le Congo », a ajouté le ministre de la Culture et des Arts.

Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, c'est une évidence que c'est du tourisme mémoriel. Ce cimetière, à un moment don-

né servait des bancs tout le long des berges. Les gens s'y posaient, discutaient, chuchotaient, murmuraient, appréciaient la belle vue de ce magnifique fleuve Congo qui berce ce lieu de mémoire historique. Il fait partie des plus anciens cimetières du Congo et est dans un très bel état. Il y a encore des peintures de l'époque et l'endroit où doit reposer le mât. Un plan d'action sera adopté pour aller rapidement à la mise en œuvre de cette réhabilitation qui devrait permettre au plus grand public de le revisiter, a indiqué la ministre du Tourisme. « Nous allons devoir préserver cet environnement avec ses arbres centenaires, parce qu'avec ma double casquette de ministre chargée de l'Environnement et du Développement durable, nous allons donc allier

ce tourisme culturel, ce tourisme de mémoire avec cette protection, de cet environnement qui fera que ce patrimoine commun qui va sceller nos deux histoires nous permettent d'avoir ce haut lieu de mémoire, qui va profiter pas seulement à la mairie de Brazzaville mais aussi à l'ensemble de tous les visiteurs que nous aurons de passage ici à Brazzaville », a déclaré Arlette Soudan Nonault. Avant d'ajouter : « Si nous sommes venus aujourd'hui ici, c'est la volonté politique du gouvernement qui s'est traduite en choix, en prenant la délibération au niveau de la mairie de Brazzaville. » Dorénavant, chaque 1er novembre, un membre du gouvernement ira déposer une gerbe de fleurs sur ce cimetière.

Bruno Okokana

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Concert de Noël de la Fanfare territoriale junior

Organisé sur le thème « Voici Noël » au Palais des congrès, ce spectacle musical a été placé sous le haut patronage des colonels Eugène et Brigitte Odile Bamanabio.

Ce concert de Noël a connu la participation de la Chorale territoriale, des Tambourinaires juniors, Tambourinaires juniors de Nzoko et Porteurs de flambeaux de Mougali. Le spectacle a débuté par la prière dite par la capitaine Kououissana (Stoja), suivi du mot introductif par le lieutenant-colonel Blaise Kombo, puis l'exhortation par la colonelle Odile Brigitte Bamanabio.

C'est par La Congolaise et le chant du fondateur que la Fanfare territoriale junior a lancé sa prestation. Les cantiques de Noël s'en suivis puis une démonstration avec une solo Horn- Trombone Solo Angel-Euphonium solo.

La Chorale territoriale a interprété trois chansons. La prestation de la Fanfare territoriale junior avec les Tambourinaires juniors de Nzoko a été très formidable. Il en est de même de la prestation de la Fanfare territoriale junior avec les Tambourinaires juniors territoriales, à travers les trois marches qu'ils ont offertes au public.

Les Porteurs de flambeaux de Mougali ont été applaudis massivement par les spectateurs dont nombreux étant des salutistes. La Fanfare territoriale junior est remontée de nouveau avec "Kembo Alleluia", "Malaiika", Duo de trombone, Solo cornet selver tread. Ils

ont interprété par la suite cinq cantiques de Noël.

L'autre moment fort de ce concert de Noël a été la prestation de la Gisda Batola et la Fanfare territoriale junior. Très douée, elle a interprété des chansons le "Bucheron" de Franklin Boukaka, mis en fanfare par le chef de chorale Armonie Serault Massamba ; puis "Brazzaville", du feu général Nzambi Makoumba Nzambi, mis en fanfare par le chef de la fanfare Armonie Serault Massamba.

Enfin, le clou de ce concert a été la prestation commune des cho-

rales invitées et la Fanfare territoriale junior, à travers des chansons comme : "Alléluia de Jésus" et "Minuit chrétien".

« Qui commence bien fini bien, c'est un plaisir pour moi. Ce soir tous, nous avons fêté la Nativité de Christ », a déclaré le chef de la fanfare, Armonie Serault Massamba, à l'issue de ce concert. Avant de remercier tous les invités, notamment le premier musicien de la nation, le colonel Cyriaque Elenga Ngolo, commandant du régiment d'apparat et d'honneur des Forces armées congolaises ; l'ancien mi-

nistre le Pr Levy Makani ainsi que le conseiller du président de la République, Mme Edith Laure Itoua.

Le major Louis Mari Nzolani, Stmac, a lui aussi remercié tous les invités, les leaders de l'armée du salut, le Pr Levy Makani, les cadets et le public. « Ce concert a fait l'honneur de notre département, de notre pays, surtout l'honneur de ce moment de Nativité pour notre Seigneur Jésus Christ. Merci à la fanfare territoriale junior qui a organisé ce concert. Merci à la chorale, aux jeunes tambourinaires qui étaient très impres-

sionnants avec des avancées très significatives. Avec ce concert, j'ai déjà le plaisir de vivre Noël. » Pour sa part, le lieutenant-colonel Dieudonné Ntsilulu, secrétaire en chef représentant le chef de territoire (deuxième personnalité de l'Armée du salut en République du Congo), a remercié lui aussi les invités, avant d'apprécier à sa juste valeur la réussite de ce concert organisé par la fanfare territoriale junior. Pour lui, les groupes musicaux qui étaient invités ont des voix angéliques et les enfants ont fait des marches tambourinaires de haut niveau. « La Fanfare territoriale junior a exécutée des morceaux avec des notes très compliquées. Je vous octroie la plus grande distinction. Que ces paroles que Dieu vous a données soient exclusivement utilisées pour la gloire et rien que pour la gloire de Dieu. Et que ces paroles puissent contribuer à l'avancement de la mission de l'Armée du salut dans notre territoire du Congo Brazzaville. Je vous présente mes sincères félicitations pour la réussite de ce concert et vous souhaite un joyeux Noël et une belle fête de Nouvel An 2020. » Et l'événement s'est clôturé par la prière.

Bruno Okokana



Armonie Serault Massamba et la Fanfare territoriale junior sur scène